

BULLETIN DES RÉGIONS

Réseau solidarité itinérance du Québec

Adresse postale : 155, Charest Est # 150 Québec G1K 3G6

Téléphone : (418) 522-6184

Courriel : pierre.maheux@raiiq.org

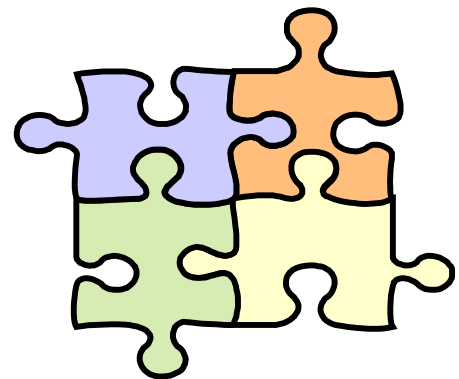
Dans ce numéro :

Des nouvelles du RSIQ

- États généraux : p. 2
- Le site du RAPSIM : une vitrine sur Internet pour le RSIQ : p. 2
- IPAC 3 : la mobilisation se poursuit : p. 3-4
- Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri : p. 4
- Qui sont les membres du RSIQ ? : p. 5
- Saguenay entre au Comité de coordination : p. 5
- Une coordonnatrice pour le RSIQ : p. 5

Échos des régions

- Dossier « pas dans ma cour » : p. 6-8
- Les morts de la rue : p. 9
- L'itinérance à Ottawa : p. 10
- Bilan du Colloque national sur le logement à Gatineau : p. 10



Vous souhaitez partager une expérience, une réflexion, un coup de gueule, envoyez-nous vos articles dès aujourd'hui pour notre prochaine édition !

DES NOUVELLES DE VOTRE RÉSEAU

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC les 9 et 10 mai 2005 avez-vous envoyé votre inscription ?

Les 9 et 10 mai 2005, des États généraux de l'itinérance se tiendront au Centre 7400 à Montréal. Tenir une réflexion collective sur les réalités de l'itinérance, cerner des enjeux, définir des pistes d'orientation pour des actions communes et dans chaque milieu, tels sont les grands objectifs d'un tel rassemblement. La contribution d'un grand nombre d'acteurs provenant de toutes les régions du Québec est indispensable pour travailler collectivement sur des solutions concrètes.

Déjà 175 inscriptions. Vous pouvez encore vous inscrire ! Nous vous invitons à télécharger l'information à l'adresse suivante : www.rapsim.org Vous pouvez également prendre contact avec Nathalie Rech, au (514) 528-6466 ou par courriel : nathalie.rech@videotron.ca

Inscrivez vous dès aujourd'hui ! Cela nous permettra de préparer au mieux cet événement.

Des rencontres régionales préparatoires

Le RSIQ réalise une tournée provinciale en mars-avril pour prendre le pouls des différentes régions sur les contenus que nous aborderons en États généraux. Il s'agit de bâtir un portrait, un état de situation qui serait un point de départ pour les débats qui se tiendront en mai à Montréal. Voici les dates déjà prévues :

			24 mars Québec	
				8 avril Saguenay
	12 avril Vaudreuil-Dorion	13 avril Longueuil	14 avril Drummondville	
		20 avril Lanaudière		22 avril Montréal
	26 avril Sherbrooke			

www.rapsim.org : Un site à consulter

Vous retrouverez des informations concernant le Réseau Solidarité Itinérance du Québec sur le site Internet du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), notamment :

- Le bulletin des régions;
- Les informations et formulaires concernant les États généraux;
- La liste des appuis reçus dans le cadre de notre campagne de lettres en faveur d'IPAC 3;

Nous mettons à jour ce site de façon régulière. Il contient par ailleurs une foule d'informations pertinentes sur le RAPSIM, ses membres et le phénomène de l'itinérance.

Un budget fédéral extrêmement décevant

« Je pense qu'on est allé assez loin dans les programmes sociaux et j'imagine que vous voudriez pas qu'on aille plus loin »

Au lendemain du budget, le lieutenant du Québec, Jean Lapierre, en entrevue avec René Homier-Roy, à la SRC, C'est bien meilleur le matin, 24 février, 7h 40.

Nous avons tous été scandalisés le 23 février dernier par l'absence de mesures de financement en matière d'itinérance et de logement social dans le budget fédéral dévoilé par le ministre des Finances, Ralph Goodale. Cette décision du gouvernement Martin qui s'inscrit en faux avec les engagements électoraux du Parti Libéral du Canada ainsi qu'avec le Discours du trône dans lequel Ottawa annonçait la poursuite et la bonification de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) doit être dénoncée.

Contrairement à ce que prétendent les libéraux, leur budget NE respecte PAS les engagements en ne donnant pas une miette aux mal-logés ni aux sans-abri à qui on avait pourtant promis de nouveaux argents.

Le RSIQ avait lancé dès l'été 2004 avec le soutien de nombreuses concertations régionales un ensemble d'actions auprès des élus de trois partis canadiens pour démontrer l'urgence de reconduire et bonifier IPAC, dont la phase 2 s'achève le 31 mars 2006. Or le budget fédéral laisse craindre une rupture des services au 1^e avril 2006, ce qui aura sans nul doute des conséquences désastreuses sur les personnes en situation d'itinérance auxquelles vous venez en aide aux quatre coins du Québec.

Une vaste consultation au fédéral mais pas d'annonce

Pourtant, le ministre du Logement, Joe Fontana avait suscité des espoirs en menant en janvier 2005 une consultation à travers tout le pays sur un Cadre de référence national en logement. Les différentes rencontres auxquelles nous avons participé nous ont permis de vérifier que l'itinérance se manifeste sous les mêmes formes partout au Canada et que beaucoup de groupes entendent le support communautaire en logement comme une des meilleures issues à cette réalité. Nous attendons encore la conclusion de cette consultation, car Fontana n'a encore fait aucune annonce.

Arrêtons la propagation de la « gangrène canadienne »

« Une société mesquine », c'est le titre du texte de l'essayiste John Ralston Saul, mari de la Gouverneure générale du Canada, paru la veille du budget dans La Presse, dans lequel il dénonce la condition des personnes itinérantes au Canada. Il démontre avec pertinence comment l'État aide très peu ces personnes, alors qu'il les met largement à contribution via les taxes à la consommation et les jeux de hasard. Vous retrouverez ce texte à l'adresse suivante : www.gg.ca

« Ces degrés extrêmes d'indigence et l'absence de logements à loyer modique et de services érodent notre société. C'est comme une gangrène. Nous ne pouvons pas tolérer une démocratie qui accepte l'exclusion de ses propres citoyens et citoyennes.

La personne qui donne vraiment la mesure de ce que nous sommes, de ce qu'est notre société, c'est celle ou celui d'entre nous qui est le plus démuné. »

IPAC 3 : la mobilisation se poursuit pour éviter la rupture de services et pour répondre à de nouveaux besoins

Nous poursuivons les pressions pour que soit annoncée au plus vite un IPAC 3 qui allouerait au Québec au moins 150 millions pour la période 2006-2009.

De l'aveu même d'Ottawa, ce sont 150 000 Canadiens qui sont sans-abri et 1,7 millions sans logement abordable. En toute connaissance de cause, le gouvernement canadien laisse la situation dans les rues se détériorer.

Nous avons fait part de notre mécontentement face au budget et de notre inquiétude quant à la rupture des services qui menace au 1^e avril 2006 sans renouvellement d'IPAC. Nous avons également fait des demandes de rencontre. De plus, nous avons lancé fin mars une campagne de lettres type destinées à Lucienne Robillard, une joueuse importante au sein du gouvernement Martin. Nous vous encourageons à y participer si ce n'est déjà fait. Notre objectif initial de 200 lettres a été dépassé : **déjà 300 lettres reçues !**

Nous avons notamment reçu l'appui de Centraide Sherbrooke, de la Commission scolaire de Montréal, du CSSS des Faubourgs Plateau Mt-Royal, des sections CSN et FTQ de l'Outaouais. La liste complète est consultable au www.rapsim.org

De plus, nous vous encourageons à mener des activités au sein de votre région. Écrivez à votre député, aux médias, faites du bruit autour de la question du financement en itinérance.

Logemen'occupe, un de nos membres en Outaouais, a profité de la tenue du congrès du Parti libéral du Canada pour dénoncer le dernier budget fédéral. Une dizaine de personnes sont entrées dans le Palais des congrès d'Ottawa et ont passablement dérangé, au point où Joe Fontana est venu les voir, leur répétant qu'il voulait débloquer de l'argent pour le Québec d'ici « ...deux ou trois mois ». Logemen'occupe lui a remis un « Certificat de gouvernement sans cœur » devant une foule de média.

Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri (SISA) : Un outil utile.. des craintes qui persistent

Les discussions ont été intéressantes à la rencontre d'échange sur le SISA, (système d'information sur les personnes et les familles sans-abri) tenue à la fin mars au refuge de la Mission bon accueil à Montréal. Cet organisme utilise ce logiciel depuis plusieurs mois, alors que le refuge de la Mission Old Brewery, qui participait aussi à la rencontre, l'utilise depuis 2001. Pour ces deux organismes, ce logiciel offert gratuitement par le Secrétariat national des sans-abri est un outil utile et efficace pour la gestion et le suivi des listes de la clientèle volumineuse qu'ils reçoivent. La banque de données qu'ils constituent leur permet de travailler plus efficacement **et ils ne partagent ces informations avec personne**. Si le gouvernement n'a pas accès à ces données présentement, en sera-t-il toujours autant, surtout si l'utilisation du SISA se généralise ? Alors que le Secrétariat national est très pro-actif pour promouvoir le SISA, cette préoccupation de la confidentialité demeure. Elle était au cœur des discussions soulevées et partagées par tout le monde lors de cette rencontre, à laquelle assistaient des ressources pour femmes, jeunes et toxicomanes.

Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM

Qui sont les membres du RSIQ ?

des concertations régionales :

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) : 66 membres

Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ) : 25 membres

Table de concertation des sans domicile fixe de Longueuil : 17 membres

Table itinérance de Drummondville : 6 membres communautaires

Table itinérance de Sherbrooke :

Comité de lutte en itinérance de l'Outaouais urbain et ROHSCO

Table itinérance de Ville Saguenay : 13 membres

Table Action Prévention en Itinérance de Lanaudière (TAPIL) : 22 membres

des organismes :

à Laval, le Refuge St-Claude

à St-Georges-de-Beauce, Le Bercail et L'Assiettée Beauceronne

à Rimouski, Le Répit du Passant

à Granby, Le Passant

La Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield

La Soupe populaire de St-Sauveur

Membres associés :

Le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)

L'Équipe itinérance du CLSC des Faubourgs à Montréal

Le CLSC de Hull

Saguenay entre au Comité de coordination du RSIQ

C'est avec grand plaisir que nous accueillons depuis février un nouveau membre au Comité de coordination du Réseau Solidarité Itinérance du Québec. Il s'agit d'Anne-Marie Lapointe, intervenante au Centre Amical de La Baie (un organisme qui héberge et vient en aide aux femmes en difficulté ou victimes de violence). Anne-Marie a été déléguée au RSIQ par la Table itinérance de Saguenay, formée depuis peu grâce à un projet IPAC. La Table itinérance de Saguenay, qui a adhéré au RSIQ, est pilotée par l'Association canadienne pour la santé mentale – section Saguenay. Pour informations, contactez Guylaine Cauchon à l'ACSM au (418) 549-0765.

Une coordonnatrice pour le RSIQ

En mars, le Comité exécutif du RSIQ a pris la décision de doter le Réseau d'une coordonnatrice. Nathalie Rech, jusqu'à présent notre agente de liaison, assumera cette fonction.

LE SYNDROME « PAS DANS MA COUR »

TEXTE D'OPINION : l'institutionnalisation du « pas dans ma cour »

30 novembre 2004. L'itinérance est encore le sujet de l'heure. A preuve tout le branle-bas médiatique du printemps dernier (LP-22 mai'04, LD-12 mai'04) autour des paumés de tout acabit : jeunes dans la rue, femmes prostituées, itinérants en surnombre. Bref la pauvreté et le dénuement en prennent encore pour leur rhume! Et quelles réactions de la part de nos élus ? des propos dénigrants et blessants !

D'un côté, les acteurs des groupes communautaires continuent à dialoguer et à réfléchir ensemble; pour exemple les membres de la Table de concertation jeunesse-itinérance du Centre-ville, la Table du faubourg St-Laurent et la concertation au sein du R.A.P.S.I.M. De l'autre, des acteurs décident et agissent fortement face à cette population marginalisée et fragile : les policiers, les politiciens, les grandes institutions.

2 décembre 2004. C'en est fait pour les organismes populaires et socio-communautaires dans l'Arrondissement Ville-Marie (qui couvre une bonne partie du centre-ville de Montréal). Les conseillers Martin Lemay et Robert Laramée ont adopté en troisième lecture une modification au Règlement de zonage sur l'implantation ou la relocalisation des organismes et ressources socio-communautaires dans l'arrondissement. Et ce malgré une vive opposition des personnes présentes au Conseil qui depuis le mois de juin 2004 cherchent toujours à comprendre ce geste. Ceci est sans doute l'aboutissement des réflexions collectives auxquelles sont arrivés les élus municipaux pour protéger le sacro-saint territoire des affaires, du commerce et des spectacles ! Il y a convoitise en la demeure! Pendant que des itinérants et des jeunes sans-abri sont dans la rue, des gens en situation de pouvoir pensent encore que la politique de « tolérance-zéro » et du « pas dans ma cour s.v.p. » sont une solution adéquate au phénomène de l'itinérance et des jeunes de la rue.

Que penser de la hausse constante de la pauvreté chez les jeunes de la rue et chez les adultes qui dorment encore sous les ponts, et chez les femmes qui doivent faire le trottoir pour arriver ? Éternelles questions qui heureusement nous interpellent et pour lesquelles certains doivent répondre. Historiquement ce sont des institutions religieuses qui se sont occupées des plus démunis de notre société au Québec : des pauvres, des handicapés physiques, des grands malades, des enfants orphelins. Puis ce furent des groupes populaires qui prirent la relève pour bâtir des projets collectifs : autour des jeunes décrocheurs, des cuisines collectives, des refuges pour sans-abri, pour personnes séropositives, pour les aînés.

Aujourd'hui, ces groupes ne sont plus les bienvenus sur le territoire qui appartient...justement à qui appartient-il ce territoire? Selon certains les groupes et les organismes communautaires attirent une clientèle dite « nuisible » (voir les articles du Devoir, mars à juin 2004 et le Plan du SPVM de juin'04) au comportement douteux voire « incivil ». Ainsi les incivilités des personnes dépossédées sont des comportements anti-sociaux qui causent nuisance, bruit, chamailles, bagarres, etc. Et il n'y aurait plus moyen de les contenir ! Car il faut bien que la vie civile et sociale de chacun soit bien encadrée dans notre quartier, le comportement d'abord ! Ainsi à défaut de savoir intervenir de façon pondérée et graduellement, il convient d'intervenir par les interdits et la judiciarisation et l'emprisonnement ! Pour les personnes plus pauvres , et peut-être un jour pour les groupes qui s'en occupent. C'est vrai que sur le territoire il reste si peu de terres à convoiter.

Henri-C. Baudot, Premier Arrêt (Montréal)

CAS VÉCU à Longueuil : Le Relais....un nouveau voisin !

Le 1^{er} avril 2004, Hébergement La C.A.S.A. Bernard-Hubert ouvre les portes du Relais à Longueuil, un nouveau concept de 22 appartements transitoires pouvant desservir 41 personnes, soit des hommes sans abri, avec ou sans enfants.

À l'origine, le projet prévoyait l'achat d'un immeuble existant. Nous sommes vite arrivés à la conclusion qu'il était illogique, voire indécent de déplacer des personnes pour en loger d'autres. Avec l'accord de notre bailleur de fonds (IPAC), nous avons plutôt orienté notre choix vers la construction d'un nouvel immeuble. Cette option avait l'avantage de répondre à nos besoins spécifiques tout en contribuant à l'augmentation de logements sociaux dans la Montérégie.

Après plusieurs semaines de repérage, nous avons déniché le terrain idéal dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Seul inconvénient à cette fabuleuse découverte, le terrain devait faire l'objet d'une demande de modification de zonage (pour obtenir le zonage hébergement communautaire, une innovation longueuilloise !). Nous avons donc entrepris les démarches auprès de la municipalité en supposant que le processus d'acceptation serait une pure formalité. 1^e erreur.

De plus, dans notre volonté d'être bien intégrés, nous avons procédé à une vaste tournée de sensibilisation auprès des politiciens et des leaders de la communauté. Cette démarche a eu l'avantage de bien informer nos partenaires, y compris nos principaux opposants ... 2^e erreur.

Pour sauver du temps et respecter les délais de réalisation, nous avons pris le risque de

mandater nos architectes pour élaborer les plans et devis de la future construction. Cet investissement nous a coûté près de 50 000\$ (non transférable d'un terrain à l'autre)... 3^e et dernière erreur.

Après plusieurs semaines d'attente, le conseil d'arrondissement du Vieux-Longueuil refuse notre demande de modification de zonage à cause de la contestation des commerçants du voisinage. Pourtant chacune des personnes que nous avons rencontrées était sympathique à notre cause et nous encourageait à poursuivre nos efforts, mais...PAS DANS LEUR COUR.

Et voilà! De retour à la case départ. Après la période de choc, de colère et de frustration, nous repartons à la conquête de l'espace ...et cette fois, en silence ! Finalement nous trouvons un nouvel emplacement avec un zonage approprié à 12 km. De La C.A.S.A.. Autre inconvénient... nous devons réinvestir dans l'élaboration de nouveaux plans et devis. Finalement ce projet de plus de 3 000 000 \$ a quant même pu être réalisé.

Mais voilà, ce n'est pas encore fini ! Après ce stage intensif en gestion immobilière, il nous reste encore à convaincre nos bailleurs de fonds, qu'à l'intérieur de ce chef-d'œuvre architectural, quelqu'un devra financer les services qui nous permettront de faire le vrai travail pour lequel nous avons été mandatés, soit celui d'intervenant.

Tout le monde veut une solution à l'itinérance. Mais quand c'est le temps de faire preuve de civisme ou de prendre des engagements, c'est toujours dans la cour du voisin que l'on souhaite que ça se passe!!!

Claire Desrosiers, Hébergement La C.A.S.A.
Bernard-Hubert, Longueuil

CAS VÉCU dans Lanaudière : Hébergement d'urgence Lanaudière

Hébergement d'urgence Lanaudière (HUL) accueille depuis 1990 les personnes sans abri de la région de Joliette : situation géographique de carrefour favorisant l'itinérance, désinstitutionnalisation des patients psychiatriques, nombre limité de chambres salubres, réticences des propriétaires, etc. Très rapidement, les services de l'organisme rejoignent une clientèle provenant de toute la région de Lanaudière et fonctionne maintenant comme un centre régional de crise.

Déjà en 1999, HUL a le projet d'implanter un point de services dans la sous-région sud de Lanaudière pour répondre à la demande (30 % de la clientèle du refuge de Joliette provient du Sud de Lanaudière, sans compter ceux qui sont envoyés à Montréal). Une centaine d'organismes communautaires, du réseau et instances politiques appuient ce projet. Cependant, aucun budget de développement n'est disponible jusqu'à l'arrivée d'Accès-Logis et IPAC.

2001, à la recherche d'un site pour implanter sa ressource, l'organisme fait une offre d'achat sur un domaine situé à Repentigny. Il entreprend une démarche de modification du règlement de zonage, démarche qui après une année s'est terminée par un soulèvement de la population contre le projet. La Ville de Repentigny suggère d'aller ailleurs. Octobre 2002, après de nombreuses recherches (Le Gardeur, Charlemagne, Lachenaie), l'organisme est finalement accueilli par la Ville de Terrebonne et le point de service ouvre ses portes (24 nouvelles places) en novembre 2003.

Micheline Deschênes, Hébergement d'urgence Lanaudière

CAS VÉCU à Chicoutimi : Un projet de logement social avec support communautaire rejeté dans un quartier chic

Les Augustines donnent une bâtisse à la Maison des sans-abri (MSA) pour y aménager des chambres avec support communautaire, un lieu de transition entre le refuge et la vie autonome en appartement. Seul hic : la bâtisse est située dans le quartier Murdoch, le beau quartier de Chicoutimi. Pas question pour les voisins d'accepter ça. L'ampleur médiatique que prend le « pas dans ma cour » oblige MSA à revendre la bâtisse et à chercher un autre emplacement. Après 31 maisons, c'est finalement un ancien prebytère qui est acheté et réaménagé. Les coûts du projet ont été multipliés par deux (dérogations, mise en conformité, etc.). Aujourd'hui 9 hommes vivent au Pavillon Augustinien sous l'aile protectrice de MSA et cheminent dans leur projet de vie pour reconquérir leur autonomie.

UN OUTIL : l'atelier sur les stratégies favorisant l'acceptation communautaire

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) – région de l'Ontario et le Secrétariat national pour les sans-abri (SNSA) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) ont formé un partenariat de travail en 2003 pour mettre au point un atelier sur les stratégies favorisant l'acceptation communautaire.

Cet atelier vise à fournir aux municipalités et aux organismes offrant des services aux sans-abri des outils et des pratiques exemplaires pour contrer le phénomène « pas dans ma cour » qui nuit au développement de logements et de services pour les sans-abri.

À ce jour, l'atelier a fait l'objet d'un projet pilote dans les municipalités de Halton, Guelph, London et Halifax.

25 études de cas de l'Ontario font ressortir les préoccupations communautaires, le processus du promoteur avec la collectivité et les leçons retenues (des études de cas nationales sont également disponibles en plus des cas qui font actuellement l'objet de recherches).

Une session de formation adressée à d'éventuels formateurs a été élaborée, toujours dans le cadre du partenariat SCHL/SNSA.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez consulter le site Web suivant : www.sans-abri.gc.ca

Les morts de la rue

Vivre dignement dans la rue : pas facile. Et y mourir ?

À Chicoutimi, la Maison des sans-abri a acquis récemment une parcelle dans un cimetière pour pouvoir enterrer les corps non réclamés des personnes qui ont séjourné à la Maison. Des personnes pour qui la Maison a été la dernière famille.

À Montréal, avait lieu le 14 mars dernier une cérémonie en hommage aux morts de la rue. Le projet intitulé « Les Incendiaires » s'est déroulé au coin de Bleury et Président Kennedy. Environ 300 personnes étaient présentes pour commémorer une soixantaine de personnes itinérantes décédées au cours des derniers mois. L'artiste André Fournelle avait réalisé une installation avec des lits de métal sur lesquels brûlaient des braises. L'Itinéraire, La Maison du Père et l'Old Brewery Mission ont collaboré à cet événement. L'objectif de l'artiste sculpteur était de briser l'anonymat entourant le décès des personnes en situation d'itinérance tout en réfléchissant collectivement à cette problématique.

Le même type d'événement a eu lieu le lendemain à Paris à l'initiative du Collectif Les Morts de la Rue. Un film documentaire a été réalisé au Québec et en France, pour relier les deux événements et témoigner de ce moment de solidarité.

Ce même collectif a publié récemment un livre intitulé « A la rue » (aux éditions Buchet/Castel).



Ottawa n'est pas une « ville riche » pour tous

Avec le soutien de Centraide Ottawa, le groupe de travail Recherche et Évaluation de l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance à Ottawa a produit son tout premier bulletin qui vise à informer, solliciter l'appui de la communauté et servira en même temps d'outil pour mesurer la progression du phénomène dans le temps.

Quelques chiffres marquants

En 2004, le loyer moyen pour une chambre était de 450 \$, pour un studio de 623 \$. Environ 2 000 personnes attendent un logement supervisé et 10 500 un logement social.

Dans une nuit, les refuges de la ville peuvent accueillir jusqu'à 1 000 personnes et **un quart des lits sont destinés à des familles**. En 2004, plus de 8 600 sans-abri ont été recensés; **plus de 1 000 d'entre eux étaient des enfants**. En moyenne, les familles ont séjourné plus longtemps dans les refuges que les personnes seules. La Banque alimentaire nourrit 40 000 personnes par mois dont 40 % d'enfants.

Une étude menée auprès de 416 sans-abri en 2002-2003 révélait que **63 % d'entre eux n'étaient pas d'origine canadienne** et 17 % étaient autochtones. La majorité avaient vécu de multiples périodes d'itinérance. 11 % avaient un travail rémunéré.

L'intégralité du bulletin est disponible à l'adresse suivante : www.unitedwayottawa.ca



Habitat pour toutes et tous : du toit au lien social

Le 18 mars 2005, le Regroupement des OBNL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO) a tenu un colloque national sur le logement ayant pour thème Habitat pour toutes et tous : du toit au lien social. L'événement a eu lieu à l'Université du Québec en Outaouais. Les 127 participant-e-s de différentes régions du Québec ont échangé sur les thématiques suivantes :

Accès et participation citoyenne, les premières marches vers l'inclusion sociale, le logement social et communautaire. les habitats à « toits » ouverts, les défis d'une planification urbaine inclusive et le pouvoir de la société civile en aménagement urbain.

L'habitat est revenu à l'avant-scène des grandes questions sociales. Que l'on parle d'institutionnalisation et de désinstitutionnalisation, de familles d'accueil, de sans-abri, d'hébergement, de logement dans ses différentes formes et tenures, l'habitat demeure un lieu clé d'intégration et d'insertion sociale, de protection et de stabilité, et même, de construction d'un port d'attache identitaire, de sécurité psychologique, culturelle et civique.

Francois Roy de Logemen'Occupe (président du ROHSCO et vice-président du RSIQ) a fait état de l'insuffisance de la réponse aux besoins des milliers de mal-logés et sans logis. « Actuellement au Québec, mise à part une véritable volonté politique, il n'y a aucun obstacle qui empêche de procurer un logement adéquat à tous », a-t-il déclaré.

« Il faudra que les différents paliers de gouvernements acceptent d'investir de façon beaucoup plus marquée dans le logement social et communautaire au cours des prochains mois et des prochaines années au lieu de prioriser des baisses d'impôts et s'encarcanner dans une position idéologique qui ne peut que mener à une impasse sociale ».

Benoit Poirier, Agent de projet, ROHSCO